

FORMATION DÉCOUVERTE DE LA DÉMARCHE DE MÉDIATION EN SITUATION DE VIEILLISSEMENT

Le projet de loi « Adaptation de la société au vieillissement » met en avant le bien-être et la bien-traitance des personnes vieillissantes, et en particulier la nécessité de prendre en compte leurs points de vue. Cette loi s'appuie sur trois axes : anticiper, adapter et accompagner.

La médiation familiale, par son caractère préventif, peut être un soutien pour les familles et les équipes. En effet, le vieillissement et ses conséquences entraînent souvent des conflits qui nuisent tant aux personnes âgées elles-mêmes qu'à leurs familles ou aux professionnels.

Cette formation s'adresse aux travailleurs sociaux, médicaux, directeurs de maisons de retraite, personnels des services gérontologiques, aides à domicile, mandataires judiciaires, etc., qui sont amenés à intervenir auprès des personnes âgées et de leurs familles.

OBJECTIFS

- Faire découvrir la démarche de médiation
- Identifier les situations dans lesquelles la médiation peut intervenir

CONTENU

- L'environnement juridique de la personne âgée
- Processus physique et aspects psychologiques du vieillissement et conséquences sur la personne âgée et son entourage
- Présentation de la médiation familiale
- La médiation comme soutien aux aidants familiaux
- Identification des situations dans lesquelles la médiation familiale peut être une réponse
- Comment coopérer entre professionnels ?

FORMATEURS

- Psychologues
- Médecins
- Médiateurs
- Avocats

COÛT

- 500 €

DATES

- 13 et 14 novembre 2017

« Je ne soupçonnais pas que la médiation pouvait exister dans le contexte du vieillissement ! Cette formation est un outil indispensable pour exercer et adapter notre pratique professionnelle. Intervenant et échanges de grande qualité ! »

Inscription gratuite dès maintenant sur www.fenamef.asso.fr